

L'implication des habitants dans les démolitions reconstructions

Contextes sociopolitiques et ressorts anthropologiques

**MARC ROUZEAU (IRTS DE BRETAGNE – CRAPE),
ANDRÉ SAUVAGE (LAS-LARES)
GAULTIER GILBERT (LAS-LARES)¹**

RÉSUMÉ

Croisant une perspective politiste et une analyse anthropologique, cet article cherche à éclairer le “développement du pouvoir d'agir” des habitants et des collectivités lorsque ceux-ci sont confrontés aux démolitions de logements sociaux.

A partir de l'exemple français, trois contextes sociopolitiques sont repérés qui, chacun à leur manière, pèse sur la conduite des opérations et sur les relations entre les différents acteurs en présence : antériorité locale pour la rénovation urbaine et diversification des interlocuteurs – bouleversements, débordements conflictuels et innovations – inscription dans une matrice élargie et dynamisation des instances de démocratie de proximité.

L'implication des habitants dans ces configurations locales orientées vers la rénovation urbaine passe alors par trois paliers : initié par l'émotion, l'intéressement nécessite une transformation des échelles de valeurs et des désirs. Au-delà, à travers la prise de rôle, l'habitant intègre activement la configuration et interagit sur les fonctions et les manières de faire des autres acteurs. L'arrimage suppose ensuite de surmonter les épreuves de la rénovation urbaine, en particulier celles liées au déménagement, au sentiment de deuil ou encore à l'accroissement des dépenses.

MOTS-CLÉS : Rénovation urbaine, participation des habitants, démolition reconstruction,

ABSTRACT

Through the crossing of a political perspective and an anthropological analysis, this article tries to shed some light on the "development of the power of acting" of the inhabitants and communities which are confronted to the demolition of social housing.

¹ Cet article prolonge une recherche réalisée pour le compte du Ministère de l'Équipement, dans le cadre de l'appel à projet de recherche « Renouveler et recomposer les quartiers » du Programme Urbain Construction Architecture (PUCA). Gaultier et al. (2008). Cette recherche a permis, en outre, la rencontre par entretien approfondi de vingt-et-un habitants impliqués dans les opérations de démolition reconstruction et de vingt-neuf responsables de la maîtrise d'ouvrage en charge de ces opérations et de l'animation de la participation des habitants.

From the French example, three sociopolitical contexts are located, which, each in their way, press on the driving of the operations and on the relationships between the various actors in presence: local anteriority for the urban renovation and diversification of the interlocutors – turnover, conflicting overflowing and innovations - registration in a widened matrix and a dynamism of the authorities of democracy of nearness.

The people implication in these local configurations directed to the urban renovation passes then by three steps: introduced by the emotion, the profit-sharing requires a modification of value scales and desires. Beyond, through the role play, the inhabitant integrates actively the configuration and interacts on the functions and the manners to make of the other actors. Then the stowage supposes to surmount the urban renovation events, especially those concerning the move, the lost feeling or the charges growing.

KEYWORDS: Urban Renovation, Inhabitant Participation, Demolition Reconstruction

Dans la théorie de la prééminence de l'Etat, la construction de l'intérêt général passe par la mise à distance et le refroidissement des intérêts spécifiques. Agissant au nom d'une légitimité supérieure, la puissance publique doit s'émanciper des différentes appréciations formant l'opinion. Dans un tel régime, avant tout basé sur la croyance en la rationalité de la décision, c'est à l'issue de la conduite de l'action que les citoyens sont censés saisir le bien-fondé de l'orientation retenue, en leur nom, par les élus et les experts (Leca, 1996). En France, cette conception moniste de la souveraineté pèse encore largement sur la conduite des grands chantiers d'aménagement et d'urbanisme. Il est ainsi généralement admis que les acteurs publics doivent savoir composer avec la passivité des « parties prenantes » tout en assumant les inévitables situations conflictuelles engendrées par les réactions liées au syndrome «NIMBY»² (Mermet, Dubien, Emerit, Laurans, 2004).

Mais, nombre de politiques publiques en sont venues à poser autrement la question du rapport au citoyen (Commaille et Jobert 1998; Bacqué, Rey, Sintomer, 2005). C'est particulièrement vrai des projets qui déclinent localement le récent « Programme National de Rénovation Urbaine » (PNRU). Ces entreprises s'inscrivent dans le sillage de la "Politique de la ville" (De Maillard, 2004) qui lutte contre les exclusions sociales et ambitionne la réduction des inégalités territoriales entre les quartiers d'habitat populaire et le reste des agglomérations. Dès son lancement, celle-ci s'est donné comme obligation d'impliquer les populations dans l'action à mener. Bénéficiaires désignés, les habitants des quartiers défavorisés sont alors postulés comme les pivots de la régénération urbaine: ils doivent être les premiers informés et leur contribution directe à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des opérations doit être explicitement recherchée (Blanc, 1999; Estèbe, 2002; Crozet et Rangeon, 2006).

Cependant, cette ambition qui veut impliquer les habitants dans la revitalisation urbaine s'avère assez délicate à concrétiser. En effet, mettant en avant les démolitions des grands ensembles, le PRU implique une phase de « déchirement du tissu urbain », phase qui rompt avec les agencements routiniers de la vie quotidienne et fragilise la dynamique sociale des quartiers (Bonetti, 2004). On en vient à se demander dans quelle mesure ceux qui sont précaires et inquiets de leur avenir peuvent devenir les alliés, voire les stimulateurs et les éclaireurs d'actions qui, visant à restructurer en profondeur leur cadre de vie, déstabilisent les processus d'intégration socio spatiale en place.

² NIMBY « *Not In My Back Yard* », « Oui mais pas dans mon jardin... »

S'agissant des démolitions- reconstructions qui structurent de plus en plus l'action urbaine française, cette question du « développement du pouvoir d'agir des collectivités et des personnes » (Le Bossé, 2004, 2008)³ est ici appréciée en croisant une perspective politiste des contextes institutionnels et une analyse anthropologique de l'implication des habitants. La première partie de cet article spécifie les éléments contextuels dans lesquels prend corps l'offre publique de rénovation urbaine. L'historicité des projets locaux de rénovation urbaine apparaît un élément particulièrement pertinent pour analyser les opportunités et les freins pesant sur l'association active des populations concernées. En référence à la théorie de la médiation (Gagnepain, 1982, 1991) et en prenant appui sur la sociologie de Michel Callon, la deuxième partie de l'article propose une analyse méthodique du processus d'appropriation des transformations socio urbaines par chacun des habitants concernés. La formalisation de trois paliers distincts [intéressement / enrôlement / arrimage] permet d'apprécier les problématiques personnelles, à l'origine des attitudes de repli, de refus ou de désir pour une nouvelle vision de la ville.

1. LA CONDUITE DES PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE

1.1 CADRE PROGRAMMATIQUE ET CONTEXTES LOCAUX

La « fabrique de la ville » fait une part toujours plus conséquente aux processus de recomposition de l'existant. En France, cette inflexion concerne particulièrement les quartiers d'habitat social: dans les années 80, elle s'y traduit par des actions de réhabilitation du bâti; à partir de la fin des années 90, par des opérations de renouvellement urbain de grande ampleur⁴; depuis la loi du 1er août 2003 par l'importance donnée aux démolitions- reconstructions dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU)⁵.

Les projets de rénovation urbaine croisent généralement les quatre grandes lignes d'actions suivantes: l'aménagement urbain, la requalification de l'habitat, le soutien aux activités (économiques, culturelles, sociales) et la gestion urbaine de proximité. La nouveauté du récent PNRU est de mettre désormais un accent tout particulier sur les démolitions- reconstructions (Epstein, 2005).

³ Suivant Yann Le Bossé (2004, 2008), « *le DPA réfère précisément la possibilité concrète d'influencer ou de réguler les événements de la vie quotidienne qui ont une importance particulière pour nous, soit d'un point de vue individuel ou dans le cadre d'une démarche collective* ». L'auteur met en avant comme élément déterminant du « DPA », « *l'habileté à apprivoiser la complexité des contextes* ».

⁴ Grands Projets Urbain (GPU) puis, avec le Programme de Renouvellement urbain initié en 1999, Grands Projets de Ville (GPV) et Opération de Renouvellement Urbain (ORU).

⁵ Au 1^{er} janvier 2008, près de 300 conventions de rénovation urbaine concernant 500 quartiers avaient été signées entre les collectivités locales et l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU).

urbaine. S'attacher à cette dimension permet alors de mieux apprécier les espaces d'initiative des uns et des autres et d'envisager sur quel mode s'organisent les médiations qui relient collectivités, bailleurs sociaux et populations habitantes.

- **1ER CAS DE FIGURE : LE PROJET DE RESTRUCTURATION URBAINE PRÉEXISTE LARGEMENT AU RÉCENT PRU. CETTE ANTÉRIORITÉ FONCTIONNE COMME UNE AUTORISATION À AGIR, SURTOUT SI ELLE S'ACCOMPAGNE D'UNE DIVERSIFICATION DES ACTEURS ET DES MODES DE FAIRE.**

Dans ce premier cas de figure, les programmes de reconfigurations urbanistiques se succèdent depuis plus de trente ans, dans le cadre d'une planification, quartier après quartier. Le conventionnement avec l'ANRU permet alors d'augmenter le nombre et le rythme des démolitions. Si l'agencement des séquences d'intervention tient compte des expériences passées, les marges de manœuvre obtenues avec le PRU autorisent aussi de nouvelles lignes d'action.

Un tel cas de figure suppose d'abord que l'équipe municipale ait construit, de longue date, une partie importante de son projet politique autour de cette question de requalification des quartiers d'habitat collectif et qu'ensuite, l'Etat local soutienne dans la durée cette volonté. Le projet de restructuration urbaine fait partie intégrante des engagements électoraux et la sensibilisation des habitants aux opérations de RU se trouve préparée à travers toute une succession d'études et d'expositions, de réunions d'information et d'articles dans les revues municipales. La vision d'une ville qui se doit de rénover en profondeur ses quartiers d'habitat social est incorporée dans les représentations des différents acteurs et ne fait donc pas débat. Le calibrage précis des différentes opérations, lui, reste à discuter.

Pour cela, le territoire est subdivisé en différentes zones à partir desquelles les modalités d'information – concertation avec les habitants sont testées et transférées après ajustement. L'accompagnement de ceux qui vont déménager, temporairement ou définitivement, fait l'objet d'une attention soutenue de la part de la puissance publique. Si le pilotage du programme local est l'œuvre d'un noyau resserré de décideurs locaux⁷, il n'en demeure pas moins que de nombreux interlocuteurs sont sollicités afin de densifier l'animation du projet : des artistes sont engagés à produire de nouvelles formes de mobilisations habitantes, des bureaux d'études sont sollicités sur leur aptitude à coproduire des expertises alternatives, des équipes de travailleurs

⁷ Le maire et un ou deux adjoints, un ou deux directeurs administratifs, un responsable HLM par exemple.

sociaux peuvent s'inviter à la table des intervenants socio urbains... Des formes diversifiées de médiation entre acteurs publics, bailleurs et habitants sont ainsi progressivement incorporées au répertoire des interventions légitimes: régie de quartier, chantier école, journal de quartiers, animation artistique, travail sur la mémoire des lieux...

Dans ce premier cas de figure, la marge de manœuvre des différentes parties prenantes passe par la mise en valeur des apprentissages déjà effectués sur cette scène de la rénovation urbaine et ne peut faire fi du leadership des élus locaux. Mais surtout, «le Développement du Pouvoir d'Agir des personnes et des collectivités» nécessite l'ouverture régulière des configurations et la diversification des médiations intermédiaires; ces éléments devant éviter que l'institutionnalisation, la routinisation et la bureaucratisation prennent le pas sur les capacités créatrices et adaptatrices émanant du tissu local.

- 2^{ÈME} CAS DE FIGURE : LE PRU DÉCLENCHE UNE PROFONDE TRANSFORMATION DES LOGIQUES À L'ŒUVRE, EN PARTICULIER DU FAIT DE L'IRRUPTION DES DÉMOLITIONS ET DES CONSTRUCTIONS, CE QUI PEUT ENTRAÎNER UNE POLITISATION ASSEZ CONSÉQUENTE DE LA RELATION AUX HABITANTS.

Ce cas de figure recouvre au moins trois types de situation :

- L'Etat local mobilise les élus en présentant un argumentaire qui promeut la rénovation urbaine et les gains politiques, économiques et sociaux qu'elle peut entraîner dans son sillage.
- Espérant promouvoir son patrimoine, le bailleur social tente depuis quelques années déjà de convaincre la collectivité d'engager une stratégie de requalification urbaine; les récentes aides de l'Etat contribuent à faire retenir cette orientation.
- Les élus locaux ont déjà une intention en ce sens mais les moyens leur manquent; le conventionnement ANRU donne alors accès à des ressources politiques et matérielles qui permettent de franchir le pas.

En fait, dans chacune de ces situations, le PNRU apparaît comme une occasion à ne pas manquer, mais bouscule le mode habituel de gestion des affaires urbaines. Soumise au caractère compétitif de l'appel à projet national, l'élaboration du projet se fait dans l'urgence. Les chantiers se bousculent : énonciation d'un horizon stratégique, construction d'un plan de financement, inscription des fonctions de management du PRU dans l'administration locale, mise en mouvement des opérateurs du logement social... À partir d'un premier cadrage

effectué par les décideurs locaux, la production des argumentaires stratégiques est alors externalisée vers des prestataires extérieurs. Dans ce contexte de forte mobilisation, les lignes bougent, de nouvelles idées s'imposent, des articulations sont trouvées entre les différentes lignes d'action⁸. La conversion locale à la restructuration urbaine introduit des éléments d'innovation et le nouveau paradigme que représente la RU peut même aller jusqu'à entraîner, sur un temps court, la modification en profondeur de l'identité territoriale des quartiers concernés.

Cependant l'ampleur des démolitions fait débat et de nombreux acteurs de proximité - syndicats, associations, équipements de quartier, travailleurs sociaux, représentants des commerçants... - s'interrogent sur leurs conséquences sociales. Sollicités par les autorités locales pour alimenter et soutenir le projet, très vite certains se mobilisent mais d'autres restent très prudents et se révèlent fortement réticents. Face aux régulations à mener, les élus et en particulier le maire, sont alors amenés à mettre l'accent sur la communication politique directe. L'effet des annonces faites dans ce cadre est à double tranchant; elles peuvent représenter une salutaire mise en mouvement sur des sujets jusqu'alors insuffisamment traités mais elles peuvent aussi soulever des contestations et de fortes réprobations. La rénovation urbaine devient un enjeu électoral important.

Dans ce second cas de figure, la marge de manœuvre des différentes parties prenantes prend place dans un projet élaboré sans grande concertation préalable. Le caractère erratique du calendrier, le chevauchement des initiatives, la difficulté de stabiliser les lignes d'action cohabitent avec l'introduction de véritables innovations et la mise en mouvement de territoires jusqu'à lors fortement stigmatisés. Le «Développement du Pouvoir d'Agir des personnes et des collectivités» doit ainsi composer avec des épisodes de forte politisation, des positions relativement clivées entre les acteurs intermédiaires et un positionnement de la maîtrise d'ouvrage oscillant entre volontarisme et inexpérience.

- **3ÈME CAS DE FIGURE : LE PRU EST UN ÉLÉMENT SECONDAIRE VOIRE UNE CONCESSION QUI S'ENCASTRE DANS UN RÉFÉRENTIEL PLUS LARGE. LES MÉDIATIONS MISES EN PLACE À CETTE OCCASION SONT FORTEMENT CADRÉES PAR UNE DYNAMIQUE SUPRA ORDONNÉE.**

⁸ Par exemple, la question du logement étudiant s'invite comme une composante à part entière du nouveau projet ; la réhabilitation d'équipements sportifs est mise en relation avec le développement d'une zone d'activité économique ; la démolition de plusieurs tours est brusquement décidée...

Sur d'autres sites, les grands axes du projet territorial combine les politiques d'urbanisme, d'administration de quartier et d'animation sociale. Sa production court sur plusieurs décennies. Le projet concerne l'ensemble de la ville et fonctionne comme une grande matrice intersectorielle dans laquelle s'inscrivent les discours des élus et les prises d'initiatives administratives et associatives. Dans un tel cadre, les récentes incitations nationales émanant du PNRU, en particulier l'obligation faite par l'Etat central d'y incorporer une part importante de démolitions reconstructions, sont perçues comme fortement décalées par rapport aux problématiques socio urbaines considérées localement comme bien maîtrisées.

Cependant, si la posture première des élus et des services publics locaux est assez critique, ils en viennent à être séduits par l'importance des ressources mobilisables dans le cadre de l'appel à projet de l'ANRU. La crispation initiale, peu à peu, laisse place à la construction raisonnée d'une posture de ferme négociateur. Pour cela, les élus locaux les plus impliqués dans la gestion des quartiers et dans les questions d'habitat mandatent un petit groupe d'administratifs positionnés à l'interface entre les différentes logiques sectorielles: ceux-ci sont en charge de produire un argumentaire visant à concilier les schémas bien établis et le répertoire d'aménagement réparateur promu par les autorités nationales. S'appuyant sur de fortes capacités, aussi bien dans le domaine de l'expertise territoriale que dans celui de l'intercession politique, les décideurs locaux cherchent alors à rogner sur quelques-uns des invariants de l'appel à projet national, tentent de relativiser les effets de zonage, mettent en avant les réhabilitations bien davantage que les démolitions, recyclent dans le PRU des opérations déjà projetées (aménagement des espaces publics, développement de transport en site propre, construction d'équipements structurants...). La logique de concession se transforme en « composition malicieuse » à travers laquelle s'hybrident la résistance de la matrice antérieure, le volontarisme étatique et l'intérêt bien compris de la solution négociée.

C'est dans cette logique combinatoire et en prenant appui sur les structures existantes que les médiations avec les habitants concernés par le PRU et par les inévitables démolitions reconstructions sont organisées. Les directions de quartier organisent le travail d'information et reçoivent le soutien aussi bien des services techniques que de ceux en charge de la communication. Les conseils de quartier, et plus précisément leur commission consacrée au cadre de vie, deviennent les supports obligés de la concertation. Ici, les rôles sont connus, les modes d'animation sont éprouvés et les opérations de rénovation représentent un objet de travail consistant pour activer la démocratie de proximité. À travers les antennes locales, les bailleurs accompagnent au plus près, des locataires considérés comme des usagers- clients – d'autant plus que certains devront déménager. Les équipements de quartier sont mis à contribution pour donner un « supplément d'âme » aux dynamiques locales ainsi enclenchées : diagnostic participatif, accompagnement des relogements des personnes âgées, travail sur les relations intergénérationnelles... Quant aux travailleurs sociaux, ils sont étroitement associés

aux commissions de relogement et au suivi des situations individuelles et familiales les plus problématiques et ce, d'autant que les opérations de rénovation urbaine participent à leur mise en visibilité. Et si, du fait de la spécificité de telle ou telle opération, l'intervention d'acteurs complémentaires s'avère nécessaire, alors leur sélection s'effectue de manière très fine et réfléchie: société d'économie mixte, association para municipale, bureau d'étude déjà bien connu de la municipalité et des bailleurs.

Dans ce troisième cas de figure, la marge de manœuvre des différentes parties prenantes est fortement cadrée par le projet stratégique d'ensemble et par les modes de management urbain bien en place. Cependant, l'horizon de la rénovation urbaine produit une sorte de grain à moudre qui relance le fonctionnement des instances locales de concertation. Dans un tel schéma, le «Développement du Pouvoir d'Agir des personnes et des collectivités» dépend fortement de la sensibilité et la réactivité des acteurs intermédiaires par rapport aux initiatives ascendantes. En effet, ces acteurs intermédiaires (associations, équipements de quartiers, équipe d'intervention et d'animation sociale...) font l'objet d'un processus permanent de filtrage et de qualification qui, en retour, les positionne explicitement comme partenaires effectifs du fonctionnement politico administratif local et leur permet de bénéficier généralement d'une bonne crédibilité vis-à-vis du personnel politique local.

2- L'IMPLICATION DES HABITANTS

À elle seule, l'analyse des dynamiques sociopolitiques et des contextes locaux ne saurait suffire à apprécier les marges de manœuvre et les freins en matière de «Développement du Pouvoir d'Agir des personnes et des collectivités» confrontées à une opération de démolition reconstruction. Face à l'offre et/ou l'injonction de la démolition, il convient aussi d'examiner ce qui, pour chacun des habitants, est en jeu dans les processus d'appropriation, de mise à distance ou de refus. Il s'agit de prendre en compte les ressorts anthropologiques de la condition habitante et, de construire une représentation des ressorts cachés de l'implication personnelle des habitants confrontés à de tels programmes de rénovation urbaine.

21. L'intéressement, entre émotion et hiérarchisation axiologique

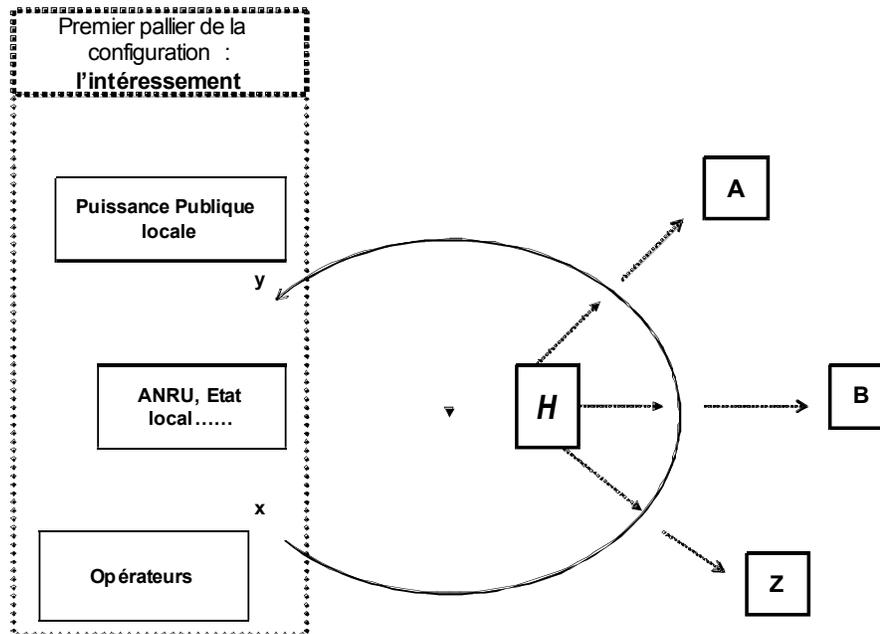
L'accès à un logement social s'effectue selon des critères de ressources, d'occupation d'emploi, de qualification professionnelle, de santé, d'âge. Ainsi les habitants des quartiers d'habitat social ont, en grande partie, été sélectionnés du fait de la précarité de leur condition sociale. Pour eux, le rapport au logement est cadré et limité par le statut de locataires qui, dans le règlement intérieur des organismes HLM, tient en trois obligations : versement régulier du loyer, occupation en bon père de famille, conservation en bon état. L'appropriation du cadre bâti par le locataire occupant se doit donc d'être minimale. Certes, parfois, des demandes d'aménagement et de personnalisation peuvent connaître un sort favorable. Mais, dans ce cas,

le pouvoir discrétionnaire du propriétaire est clairement rappelé : il n'y a qu'un décideur, le bailleur social propriétaire du logement. Lestés de telles entraves, ces habitants restent fondamentalement des locataires « attachés » à leurs logements.

Or, avec la perspective du PRU, une sollicitation toute différente apparaît : dorénavant, chaque habitant est « invité » à se préoccuper de l'avenir des lieux, en s'inscrivant dans les groupes de réflexion, en apportant idées et suggestions, voire en participant à des chantiers plus ou moins périphériques (stages de qualification, chantier école, décoration, animation sociale liées au PRU...). Entravés par les attributs limitatifs accrochés au statut de locataires HLM, souvent stigmatisés du fait de leur condition précaire, il s'avère très délicat pour ces habitants de "prendre le large", de se défaire des veilles attaches que représentent les rapports institués au logement et à son environnement.

Un premier échelon de cet intéressement passe par l'émotion, celle qui accompagne la perspective d'un plaisir qu'entraîne un début d'implication dans les co-opération(s) autour du PRU : une forme de délicate attention, de plus nombreuses rencontres entre habitants font que « *c'est tout à fait l'ambiance petit village* ». Ce premier ressort permet d'accepter qu'un temps soit consacré aux discussions au sujet du devenir de l'immeuble et de l'avenir du quartier. Pour cela, il faut renoncer au moins temporairement à des occupations concurrentes : le déplaisir ainsi entraîné doit céder devant les avantages entre-aperçus.

Construction de l'implication (Palier 1)⁹



Cependant, l'émotion première ne suffit pas et la poursuite de l'intéressement pour la RU passe par la transformation partielle mais bien réelle de ce qui importe. Progressivement, une nouvelle hiérarchisation de ce qui compte et fait plaisir va peser sur les anticipations effectuées par chaque habitant. Passé le déclenchement par l'émotion, l'implication se poursuit car il est escompté, qu'en retour, la participation au PRU procurera des éléments conséquents: plaisirs et gains symboliques, horizon transformé et nouvelle forme de sécurité. Faire évoluer le cadre de

⁹ La mise en place d'un PRU s'appuie sur un contrat reliant l'État, la puissance publique locale et les opérateurs (équipe urbaniste, bailleurs HLM, institutions sociales...). Par rapport à cette préfiguration de départ, l'implication de l'habitant (H) s'avère « volatile » et réversible. Elle est subordonnée à l'intéressement qui vise à empêcher la foule invisible ou au contraire bien présente, active ou au contraire passive des forces centrifuges (par exemple une langue inaccessible, le repli dans son logement, des réponses aux urgences de survie...) de détourner (ou désaffilier) l'habitant de la configuration. C'est bien le processus d'intéressement (X,Y) qui permet de résister aux attractions évatives (A, B, Z).

vie, contribuer activement à concevoir un logement adapté à sa manière de vivre devient une perspective qui permet de résister aux « attractions évasives », c'est-à-dire à des occupations désormais rangées comme accessoires. *« Pour ces jeunes, parler du quartier dans le cadre de l'opération, c'est d'abord renoncer à quelques heures de football ».*

S'installe ainsi une nouvelle hiérarchie des valeurs et un « gouvernement » des désirs intégrant l'investissement pour la RU. Dans l'ordination personnelle des projets, ceux qui intègrent la démolition reconstruction ou la réhabilitation lourde des logements urbaine prennent progressivement une place de plus en plus conséquente. L'habitant escompte et s'engage, au sens où il concède des gages, c'est-à-dire accepte de prendre des risques et de faire des sacrifices.

Pour que cet intéressement vaille engagement dans la RU, il faut que se matérialisent des « configurations » (Elias, 1970, 1991) qui relient dans la durée les habitants aux accompagnants sociaux, au bailleur et donc, plus largement aux élus locaux et même à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine. En prenant appui sur la diversité des interactions concrètes et symboliques qui traversent ce type de configuration orientée vers la RU, l'intéressement et l'engagement s'alimentent alors de l'enchaînement des projets et de la stimulation que cela procure.

Les opérateurs du PRU, en premier lieu ceux qui sont chargés de dynamiser les médiations intermédiaires, sont donc sollicités pour construire, maintenir et animer de telles « configurations ». Ces entreprises ne vont pas de soi et, souvent, est évoqué le sentiment de ne pas entraîner les premiers concernés. *« Ce sont toujours les mêmes, des personnes âgées qui ne peuvent se projeter dans 20 ans, des représentants d'associations, donc pas de vrais habitants ».* Parfois aussi, de petits groupes de familles s'empressent de geler les relations en déménageant dès l'opération ANRU officialisée, refusant ainsi de s'inscrire dans la configuration a priori habilitée pour canaliser leur pouvoir d'agir.

Cependant, quand ce processus de l'intéressement s'instaure et se stabilise, les préoccupations et désirs des habitants orientés initialement vers le renouvellement du logement se doublent parfois d'un nouveau désir de ville. Ainsi, en participant activement à une configuration pour le RU, l'habitant accède à de nouvelles considérations : le locataire mobilisé par la question de la qualité des logements devenant un conseiller utile pour faire évoluer la ville, en tant que bien commun particulièrement prisé.

2.2- L'enrôlement : les négociations inhérentes à la prise de rôle

Ce deuxième palier, celui de l'enrôlement témoigne d'un intéressement réussi; l'alliance au sein de la configuration s'est véritablement nouée. Agir n'est plus seulement soumis aux

calculs d'intérêts et à la hiérarchisation des projets et des désirs. L'implication se consacre par la négociation de rôles. Ceux-ci permettent d'engendrer un nombre infini d'interactions, de conventions, de contrats qui sont toujours établis entre deux parties prenantes. La collaboration au sein de la configuration opératrice de l'ANRU se réalise en « [...] *restructurant l'ensemble des rôles qui composent la scène autour du contrat* » (Brackelaire, 1995, p.202). Cette prise de rôle passe au moins par trois catégories de négociations : le sens des mots, les modes de fabrication du projet de RU, les codes relationnels.

▪ DÉPASSER LES MALENTENDUS ET S'ENTENDRE SUR LES USAGES LANGAGIERS

Les responsables nationaux de l'ANRU, les décideurs locaux, les composantes de la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre s'expriment, pour partie, en puisant dans le vocabulaire à la fois technique et juridico-administratif. A l'occasion de l'utilisation des sigles, avec des termes de plus en plus utilisés comme celui de résidentialisation ou de PNRU, les malentendus sont multiples suscitant des réactions parfois vives : « *Parlez à notre niveau, pas des grands trucs, des grandes éloquences. Allez au simple, à l'essentiel, qu'on ne soit pas obligé de faire une traduction de français à français parce qu'il y a des gens qui ne comprennent pas !* »

Pour les différentes parties prenantes, dire juste se révèle un défi permanent. Ceci nécessite que s'instituent des porte-parole, se forment des collectifs, s'instaurent des forums où se collectent les questions relatives à l'avancée des travaux, au déménagement. Quand cette dynamique se met en marche, les différentes composantes de la configuration en viennent à adapter leurs rôles au regard des responsabilités prises par les habitants : ici, on crée un « Point Info », là on rédige une lettre d'information sur l'opération, ailleurs on lance un petit journal avec un comité de rédaction. Pour assurer une circulation d'informations créant une convergence des connaissances favorable au maintien de la configuration, des services et des missions émergent pris en charge par les uns et les autres, renégociant ou inventant des rôles inédits pour ces occasions.

▪ AJUSTER LES MODES DE FABRICATION DE LA RENOVATION URBAINE.

Les configurations locales sont le support d'ajustement indispensable dans les manières de faire. Par exemple, il n'est pas rare que l'organisation adoptée se caractérise fortement par la standardisation et que les décideurs s'appuient sur un dispositif banal d'information : courrier,

affiches... Sur un site fonctionnant selon un tel mode, étonnés de l'absence de certains ménages lors de réunions cruciales et se rendant compte qu'il s'agit pour une part de personnes qui ne savent pas lire et écrire, des travailleurs sociaux se rapprochent du bailleur et des services municipaux ; ils proposent alors d'animer des sollicitations directes, « *en sortant des barnums sur la place* ». Trouver des alternatives à la seule diffusion des schémas d'urbanisme et des plans de logement permet aussi de limiter le sentiment d'opacité qui guette. « *Nous avons besoin de voir l'appartement témoin, il faut qu'on mesure tout pour voir si les meubles passent* ». Un des enjeux de l'enrôlement consiste à ce que les configurations locales deviennent le creuset d'une diversité de co-opérations, débordant parfois assez allègrement les formes organisationnelles initialement prévues.

Les habitants s'appuient sur l'expérience initiale connue et de ce fait, un certain ordonnancement s'installe rapidement : « *la première opération est primordiale, elle donne le style de la suite* ». Se crée ainsi une sorte de « marque de fabrique » qui spécifie chacun des sites enquêtés. Ce marquage fonctionne alors comme un message adressé aux uns et aux autres sur les marges de manœuvre possibles, délimitant en quelque sorte l'espace du « Développement du Pouvoir d'Agir des personnes et des collectivités ». Des initiatives se prennent ou des phénomènes de méfiance s'installent, des fenêtres d'opportunité s'ouvrent et se referment, des débordements sont repérés comme constructifs, *a contrario* des alignements massifs sur les stratégies instituées assèchent le dynamisme local.

Sous l'influence des contextes sociopolitiques, émerge localement un style d'action pour la RU et la question du temps devient primordiale. Si les rythmes se font syncopés et erratiques, alors la configuration locale est traversée d'urgences infernales et de propositions souvent mal comprises (délimitation des zonages, enquête de peuplement...) qui, ensuite débouchent sur des attentes jugées interminables avant que les opérations deviennent effectives. À l'opposé, ajuster les futurs logements à la demande oblige à prendre le temps de la négociation et celui de l'élaboration contractuelle avec chacune des parties prenantes.

« Il y a vraiment eu une concertation entre ce que les gens voulaient et ce que les architectes pouvaient faire. Le vécu contre la théorie... Au départ, toutes les cuisines étaient fermées et tout le monde voulait une cuisine américaine... Sur l'aménagement extérieur, on sait ce qu'il va y avoir comme arbre, qu'il y a un certain tracé pour les poussettes, une fontaine au milieu pour égayer. C'est nous qui l'avons demandée ».

Progressivement, l'habitant se fait actant et acteur¹⁰. Impliqué dans une stratégie de coproduction; il accède à un rôle nouveau, celui de maître d'usage. Certes, cette prise de rôle

¹⁰ En s'inspirant de Bruno Latour, l'actant se définit, par sa faculté à agir, dans le sens de fabriquer, produire, en se fixant des tâches (champ de la technologie). Les acteurs se rattachent au champ de la sociologie où, par les rôles

reste le plus souvent partielle et s'avère en asymétrie de pouvoir avec celui de la maîtrise d'ouvrage. Il n'en demeure pas moins que lorsque l'enrôlement fonctionne et que l'habitant confirme ainsi son inscription dans la configuration, il participe, même de manière ponctuelle et fragmentaire, à modifier les manières de faire des bailleurs sociaux et des représentants de la puissance publique.

- CONVENIR DES CODES QUI RÉGISSENT LES RELATIONS AU SEIN DE LA CONFIGURATION.

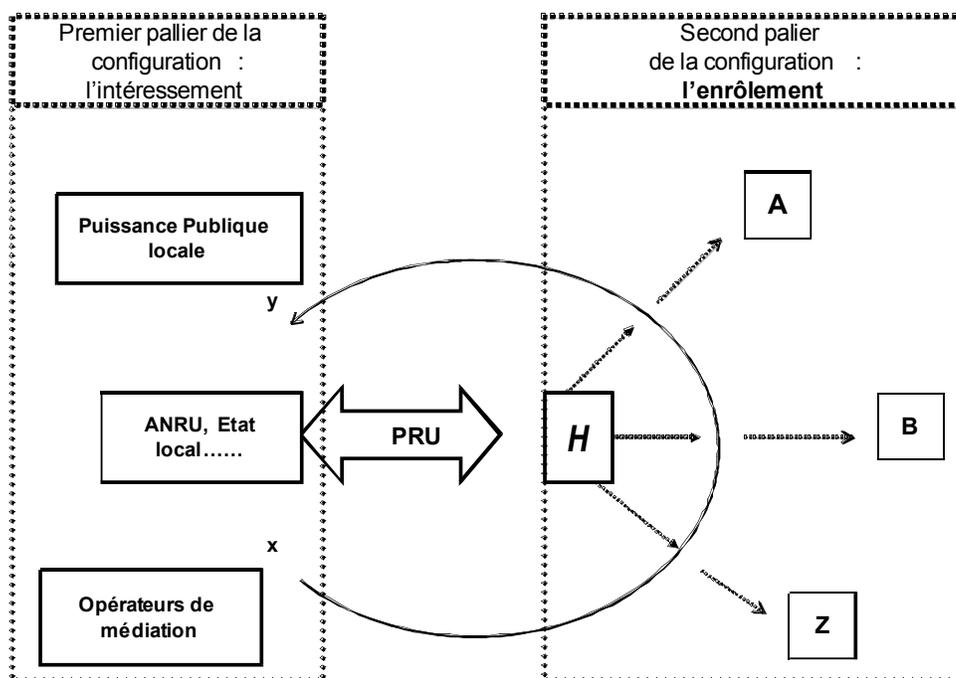
Au sein des configurations locales gérant les opérations de rénovation urbaine, articulé à la gestion du temps, l'établissement des normes constitue un autre enjeu majeur. Fixer un seuil de dégradation d'un immeuble est sans doute l'exemple le plus probant des discordances qu'il faut savoir lever. « *Cela avait besoin d'être réhabilité, c'est certain, ça devient obsolète, mais je ne sais pas réellement pourquoi c'est fait* ». Mais parfois, cette concession ici faite à la norme édictée par les pouvoirs publics s'efface:

« Je ne comprends pas qu'il faille détruire... Ils ont eu tort d'abattre les petits immeubles comme ça. Le monsieur qui démolissait disait que ce n'était pas prêt de tomber... Ils pouvaient refaire les fenêtres. C'est ce que les gens demandaient souvent. Il ne faut pas me dire que ça serait revenu plus cher de changer les lino, quelques prises, de refaire les couloirs... que de défaire un bâtiment. Les fenêtres viennent d'être changées avec du double vitrage et vont être démolies ; c'est révoltant ».

Par la fixation du seuil du correct, du dégradé s'énonce ici un conflit de légitimité, d'un droit soutenu ou d'un tort fait par tel ou tel membre de la configuration.

qu'ils endossent, les charges qu'ils admettent, les positions qu'il visent « *les acteurs, quels qu'ils soient, ne se définissent qu'en contestant le fait d'être écartés ou d'en écarter d'autres d'une position dont ils possèdent, potentiellement, le principe* ». (Brackelaire, 1995, p.203).

Construction de l'implication (Palier 2)



Énoncer « le » légitime et en tirer toutes les conséquences participe du mode de gouvernement de l'action. Sur ce plan, les stratégies qui consistent à amadouer les gens, à ne faire que des promesses, à gaspiller, sont vivement dénoncées. À l'inverse, lorsque la réciprocité et la reconnaissance ont été expérimentées, que ceux qui managent le projet ont accomplis des transformations palpables, alors le mode de gouvernement recueille une forme d'assentiment et l'habitant se sent grandi et valorisé. « *Que ce soit sentimentalement ou physiquement, on a quand même fait beaucoup pour ce projet. Après ce qu'on leur a fait vivre, ils savent ce qui peut se passer maintenant. Ils ne vont pas faire les mêmes erreurs* ».

Cependant, cette prise de rôle reste limitée et les habitants qui s'engagent activement dans le PRU n'entendent généralement pas assumer les charges et les tensions qui pèsent sur le décideur: « *C'est pour l'intérieur qu'ils nous ont demandé, mais personne n'était d'accord. Et*

puis si vous dites ça, est ce que c'est vous qui allez dedans ? À un moment, il faut prendre une décision et ce n'est pas à nous de la prendre. Ils auraient mieux fait de dire : on va faire ça ».

2.3 L'ARRIMAGE OU LA TRAVERSÉE DES ÉPREUVES

Tout au long du déroulement du PRU, l'arrimage, c'est-à-dire le maintien des habitants dans la configuration est mis à l'épreuve. Le déménagement, le deuil de la démolition et les dépenses engendrées par l'accès au nouveau logement représentent les principaux obstacles.

▪ **PRENDRE EN CHARGE LES TENSIONS PROVOQUÉES PAR LA PERSPECTIVE DU DÉMÉNAGEMENT**

Déménager sans l'avoir souhaité peut provoquer un véritable état de crise. « *Avec le deuil ou le divorce, le déménagement constitue l'un des plus violents traumatismes qu'il nous est donné de vivre* » (Vincent, 2004). L'habitant précaire est souvent pris dans des tensions redoutables: partir de gré ou de force dans une aventure indécise qui fait perdre la tranquillité; s'écorcher des séparations d'avec les choses qui composent son intérieur et son quartier; être soumis à des épreuves physiques et psychiques qui réactivent ses limites; s'inquiéter des dépendances accrues à l'égard de l'environnement instauré en prothèse par le vieillard; s'angoisser du spectacle des pèlerinages sur le quartier de ceux qui, l'ayant quitté, encaissent mal leur dépaysement.

Les responsables politiques et les bailleurs doivent proposer des antidotes afin d'éviter que cet épisode se transforme en « chemin de croix ». Il s'agit d'accompagner le déménagement à venir, de manière personnalisée. Cette mission nécessite des professionnels capables de fabriquer eux-mêmes leur boîte à outils, chemin faisant et au vu des problématiques rencontrées. La cellule mise en place à cet effet doit fédérer les intervenants médico-sociaux et les relais techniques (entreprises d'insertion, fournisseurs d'eau, d'électricité, service de maintien et de soins à domicile...). Sur elle repose aussi la responsabilité d'émettre des propositions acceptables de logement définitif ou d'attente, et de négocier l'ensemble des conditions du déménagement...

▪ **RECONNAÎTRE ET ATTÉNUER LES TRAUMATISMES LIÉS À LA DÉMOLITION**

Avec la démolition annoncée et la disparition du logement, c'est un patrimoine qui s'effondre, des correspondances intimes qui ne peuvent plus s'opérer, le souvenir de l'existence passée avec un conjoint décédé qui est bousculé. Il n'est donc pas rare que ceci déclenche de violentes démoralisations proches de sentiments de deuils. « *Beaucoup de mal au cœur...J'ai vu ma*

chambre, la chambre de ma fille qui tombent. On se sent mal, ça fait mal quand on voit descendre comme ça ».

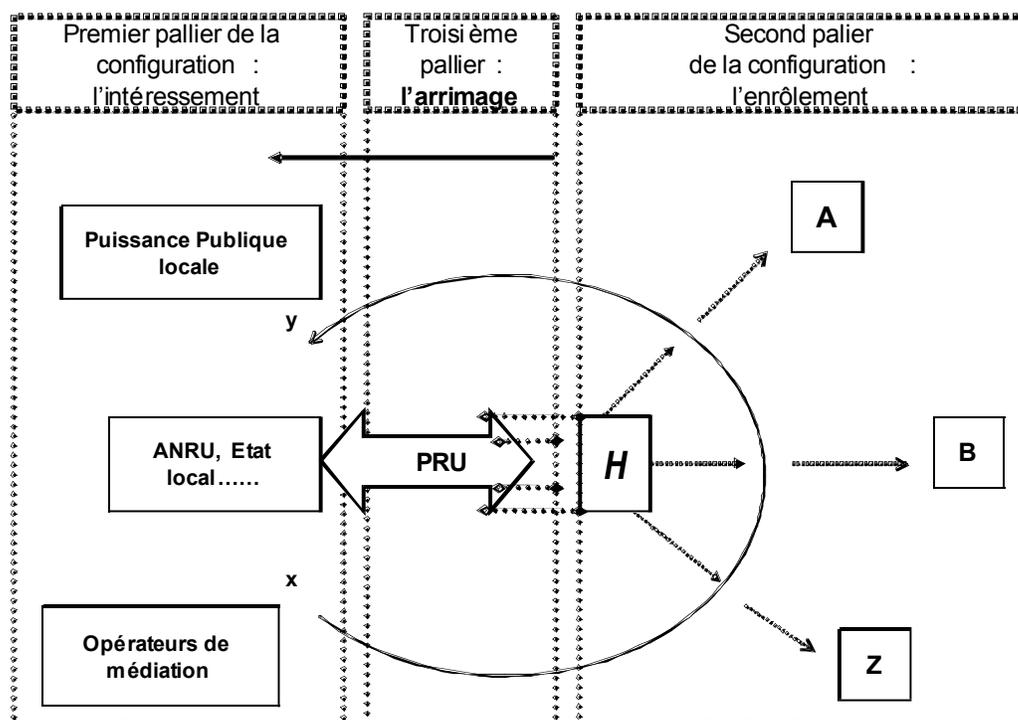
Pour franchir ce cap sans encourir un abandon massif, voire une opposition fortement réactive des habitants, des artistes interviennent à travers des actions poétiques (écriture d'hommage aux quartiers et aux immeubles), des entreprises graphiques (mise en valeur de portes peintes), la réalisation d'expositions (appartements éphémères)... Il s'agit d'atténuer le traumatisme en permettant aux émotions de se libérer. C'est aussi cette perspective qui voit certains opérateurs accéder à des requêtes et qui sauvegardent ici des escaliers, là une ancienne fontaine découverte lors des travaux.

- PRENDRE EN COMPTE LES DÉPENSES LIÉES À L'ACCÈS AU LOGEMENT NOUVEAU OU RENOUVELÉ

À l'occasion du déménagement, les suppléments financiers s'additionnent. Assez souvent, ceci représente un coût difficile à supporter. La prise en charge par l'ANRU des dépenses afférentes au déménagement est alors un élément décisif pour assurer l'arrimage des habitants dans la configuration. Maintenir encore avec l'appui d'accompagnants comme des conseillères en économie sociale et familiale ou des tuteurs travaillant auprès des majeurs protégés qui aident à imaginer et mettre en oeuvre des options judicieuses pour réagencer les intérieurs à petits frais.

L'entrée dans un logement neuf se solde par des différentiels de loyers et de charges locatives. Il convient d'évaluer précisément les possibilités des uns et des autres avant de choisir le standing et la location du futur logement. Quand la dépense supplémentaire s'avère incompressible alors, le bailleur doit savoir en tirer toutes les conséquences. « *Comme on a été délogés, ils ont considéré qu'on était lésé et l'on bénéficie d'un abattement sur loyer de 10% à vie* ».

Construction de l'implication (Palier 3)



Suivant les contextes sociopolitiques multiples et complexes dans lesquels s'inscrivent les démolitions- reconstructions, des marges de manœuvre existent pour les différents acteurs cherchant à renforcer l'implication des habitants. Il convient que les professionnels en charge de susciter et d'accompagner cette implication, sachent les décoder: soit l'antériorité locale pour la rénovation urbaine prend appui sur les apprentissages déjà réalisés et autorise l'ouverture des configurations et la diversification des stratégies d'intervention; soit les bouleversements entraînés par cette intervention modifient le mode de management urbain, engendrent des innovations et peuvent transformer sur un temps court les identités urbaines dégradées; soit l'inscription de la RU dans une matrice de gestion urbaine élargie permet de prendre appui sur des acteurs intermédiaires bien reconnus et contribue à dynamiser et crédibiliser les instances de démocratie locale déjà en place. Mettre en oeuvre une démarche de participation des habitants par la puissance publique, c'est être plus ou moins capable de tenir compte simultanément des conditions structurelles (situation et politique du logement et de la rénovation des quartiers d'habitat social) et des situations personnelles des habitants comme

une des hypothèses de travail pour introduire du changement social et de la mettre en oeuvre dans un contexte historique précis.

Dans tous les cas de figure, le repérage des enjeux respectifs de chaque personne concernée (habitant) et impliquée (professionnel) favorise la dynamique participative des habitants et permet de mieux définir le changement visé avec les personnes concernées. Ce processus d'implication passe par trois paliers. La dynamique de l'intéressement à travers la « clarification de ce qui fait problème » pour chacun des acteurs réunis est l'occasion d'échange d'information. Il doit être initiée par du plaisir d'être ensemble et doit fournir une garantie : celle que l'engagement dans les configurations locales en charge du PRU soit, à un titre ou un autre, payante. Le second palier consiste pour l'habitant concerné à assumer un rôle au sein de ces configurations et ainsi, à interagir sur les rôles, les fonctions et les manières de faire des acteurs institutionnels. Réduire les malentendus langagiers, ajuster les modes d'animation du projet urbain et négocier les éléments normatifs sur lesquels il s'appuie constituent trois des points de passage essentiels permettant cette prise de rôle des habitants. L'identification des solutions envisageables permet l'implication des habitants. Enfin, l'arrimage ou l'ancrage, au sein de la configuration porteuse du PRU suppose de surmonter les épreuves, en particulier du déménagement, du sentiment de deuil, de l'accroissement des dépenses. Les solutions envisagées pour faire face aux problèmes trouvent ici une réponse, voire une adhésion qui permet d'envisager un autre futur plus positif pour l'habitant et l'inscrire dans un « désir de ville ».

En définitive, le « Développement du Pouvoir d'Agir » - non au sens de la force (can), mais davantage au titre de l'autorisation (may) - des collectivités et des habitants confrontés à la rénovation urbaine, suppose d'une part, la mise à distance des entraves attachées au statut initial de locataire HLM et la relativisation des stigmates liées à la précarisation socioéconomique (conscientisation) et d'autre part, la transformation de la procédure initialement instituée par les seules autorités publiques en un processus d'action authentiquement négocié favorisant une « capacité humaine à exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour l'habitant ». Faire une place aux initiatives ascendantes appelle un style d'action qui compose avec des airs parfois un peu chaotiques, et laisse la place aux latences, aux allers-retours, aux reflux, aux imprévus et aux impensés.

RÉFÉRENCES

- Bacqué, M.H. Rey, H., Sintomer, Y. (dir.) (2005). *Gestion de proximité et démocratie participative*. Paris : La Découverte.
- Blanc, M. (1999). Politique de la ville et démocratie locale. *Les annales de la recherche Urbaine*, 68-69, 98-106.
- Bonetti, M. (2004). Les risques de dérive dans la transformation des grands ensembles. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 97, 35-42.
- Brackelaire, J.L. (1995). La personne et la société. Principes et changements de l'identité et de la responsabilité. Bruxelles : De Boeck Université.
- Callon, M. (1986). Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint Briec, *L'année Sociologique*, 36, 169-193.
- Commaille J. & Jobert B. (1998). *Les métamorphoses de la régulation politique*, Paris : L.G.D.J.
- Crozet, S. & Rangeon, F. (2006). Le public dans les contrats de ville : Habitant, citoyen ou client. *Politiques et Management Public*, 24, 17-35.
- De Maillard, J. (2004). *Réformer l'action publique : la politique de la ville et les banlieues*. Paris : L.G.D.J.
- Elias, N. (1970, 1991). *Qu'est ce que la sociologie ?* Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, Agora Pocket.
- Epstein, R. (2005). Les politiques post contractuelles : le cas de la rénovation urbaine. *Politiques et Management Public*, 23, 127-143.
- Estèbe, P. (2002). L'habitant ou le cher disparu. Disparition, apparitions et résurgence de l'habitant comme figure de la participation en France. *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, 49, 151-171.
- Gagnepain, J. (1982). *Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines. Du signe. De l'outil*. Paris : Pergamon Press.
- Gaultier, G. Le Bouar, R. Rouzeau, M. & Sauvage A. avec la collaboration de Moreau C. (2008). *L'habitant incontournable ? Configurations locales des projets de rénovation urbaine*, Rennes : Université Rennes 2, LAS-LARES. Paris : Ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

IRTS de Bretagne (2002). *Mission de préparation de l'évaluation régionale du renouvellement urbain en Bretagne*. Bretagne : SGAR et DRE.

Le Bossé, Y. & Vallerie, B. (2005). La formation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (empowerment): quelques exemples d'application. *Les Politiques Sociales*, (3-4), 8-19.

Le Bossé, Y. (2004). Vous avez dit empowerment ? De l'habilitation au pouvoir d'agir, vers une définition plus circonscrite de la notion d'empowerment, *Nouvelles Pratiques Sociales*, 16, 30-51.

Le Bossé, Y. (2008). L'approche centrée sur le développement d'agir : une alternative crédible? *Interview préparatoire*, Congrès de l'ANAS.

Leca, J. (1996). La démocratie à l'épreuve des pluralismes, *Revue Française de Science politique*, 46, 225-279.

Mermet, L. Dubien, I. Emerit, A. Laurans, Y. (2004). Les porteurs de projets face à leurs opposants : six critères pour évaluer la concertation en aménagement, *Politiques et Management public*, 22, 1-22.

Pressman, J. et Wildavsky, A. *Implementation*, Berkeley, University of California Press, 1973.

Vincent, C. (2004). Changement de domicile. *Le Monde 26 mai*, p.27.

PRÉSENTATION DES AUTEURS

Marc Rouzeau est responsable du département « Animation sociale et territoriale » à l'Institut Régional du travail Social (IRTS) de Bretagne. Membre du Centre de Recherche sur l'Action Politique en Europe (CRAPE-CNRS^o) et professeur associé à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Rennes, il y codirige le Master "Expertise de l'action publique territoriale".
marc.rouzeau@irts-bretagne.fr

Il a publié « Qualifier l'expertise sociale et ses liens avec le DSL » dans Gourvil Jean Marie et Kayser Michel., *Se former au développement social local*, Dunod, 2008, pp. 177-197.

« L'analyse des processus : un socle indispensable à l'évaluation des politiques contractuelles », dans Jacot Henri et Fouquet Agnés (dir.) , *L'élu, l'expert, le citoyen, vers un nouveau rôle des acteurs dans l'évaluation des politiques publiques*, L'Harmattan et SFE, 2007, p115-127.

« Les experts et la politique de la ville : Circulation des idées, mobilisation des connaissances et animation transactionnelle » dans Jacob Steve et Genard Jean Louis, *Expertise et action publique*, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, p 65-80.

André Sauvage a été Professeur de Sciences Humaines et Sociales à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne. Cofondateur et membre du LAS-LARES de l'Université de Rennes 2. (Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie – Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines) andre.sauvage.rennes@orange.fr

Il a publié *Les habitants. De nouveaux acteurs sociaux*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; *L'incendie du Parlement de Bretagne. La genèse et l'écho d'une catastrophe*, Rennes, Apogée, 1999 (avec J.-Y. Dartiguenave) ; *Le projet urbain*, Paris, Editions de la Villette, 2000 (avec A. Hayot) ; *Conception d'architecture. Le projet à l'épreuve de l'enseignement*, Paris, L'Harmattan 2002, (avec A. Cheikhrouhou) ; *La fête et les jeunes. Espaces publics incertains*, Rennes, Éditions Apogée, 2007 (avec C. Moreau) ; *La critique architecturale*, Paris, Editions de la Villette, 2008 (avec A. Deboulet, R. Hoddé).

Gilbert Gaultier, sociologue, Professeur associé à l'Université de Rennes 2, Directeur du Master "Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et immobilière". Membre du LAS-LARES de l'Université de Rennes 2 (Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie – Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines). gilbert.gaultier@uhb.fr

Il a publié de nombreux rapports de recherche d'études et dévaluation sur le champ des politiques de la ville et des politiques de l'enfance et de la jeunesse.